

Opérateur de machinerie et manœuvre (2 postes à combler)

LA VILLE DE DÉGELIS EST À LA RECHERCHE D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE HABILITÉ À OPÉRER DE LA MACHINERIE LOURDE ET À EFFECTUER DU DÉNEIGEMENT

En plus de bénéficier d'excellentes conditions de travail, dont un fonds de pension, il s'agit d'un poste permanent à 40 heures/semaine.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur des Travaux publics, l'employé aura à opérer des équipements de déneigement durant l'hiver, et de la machinerie lourde telle que « chargeur sur roues, pelle mécanique, rétrocaveuse, niveleuse, balai mécanique ». Il aura également à effectuer des tâches de maintenance sur la machinerie et certains travaux manuels.

Autres tâches à accomplir

- Individuellement ou en équipe, effectuer divers travaux semi-spécialisés ayant trait à l'entretien, à la réfection et à la construction d'ouvrages publics, principalement sur le réseau routier, en utilisant divers équipements;
- Installer et entretenir les panneaux de signalisation sur le réseau routier, et effectuer des travaux de peinture de la chaussée;
- Travaux manuels simples et courants tels que la coupe de gazon, l'enlèvement de la neige, l'enlèvement des rebuts, le creusage et le remplissage de trous et de tranchées;
- Travaux d'entretien des chemins municipaux tels que le creusage et reprofilage des fossés, rechargement des chemins, réparation des glissières de sécurité, pose d'asphalte, etc.;
- Intervenir sur l'entretien, l'amélioration et les modifications aux conduites d'aqueduc et d'égout du réseau municipal. Effectuer des travaux de raccordement, nettoyage et intervention sur les bris et fuites du réseau;
- Toutes autres tâches connexes exigées par son supérieur, et nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité.

Exigences

- Détenir un D.E.P. en conduite de machinerie lourde ou équivalent. Toute combinaison expérience/scolarité pourra être considérée;
- Être autonome, et apprécier le travail d'équipe;
- Avoir une préoccupation pour la santé et la sécurité au travail;
- Avoir des connaissances de base en mécanique;
- Être titulaire d'un permis de conduire « classe 3 ou 1 », et ne pas être sous l'effet d'une suspension de permis de conduire;
- Application de la *Politique sur la conduite des véhicules en cas d'accident, sur la consommation de drogue et d'alcool, sur l'arrimage et la manutention, et la Politique sur la santé & la sécurité au travail.*

Conditions

- Emploi à temps plein, 40 heures/semaine;
- Disponible pour effectuer du temps supplémentaire;
- Horaire variable surtout durant l'hiver, et le candidat devra travailler certaines fins de semaine et la nuit;

- Le salaire et les avantages sociaux sont concurrentiels et respectent l'entente salariale en vigueur à la municipalité.

Si vous êtes intéressé par ce poste, vous devez nous soumettre votre curriculum vitae avant vendredi le 16 août 2021 à 11h à l'adresse suivante :

Par la poste : Ville de Dégelis
Comité de sélection
Att. Sébastien Bourgault, directeur général
369, avenue Principale
Dégelis, Qc G5T 2G3

Par télécopieur : 418 853-3464

Par courriel : sbourgault@degelis.ca (la date et l'heure en faisant foi)

« Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. »

N.B. *Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*